

## Samuel Habib A. SAGBOHAN

« *Le droit du travail et la transformation des pratiques de gestion des ressources humaines au Bénin* »

Lundi 22 juin 2026  
Faculté de droit et des sciences politiques  
Amphi B - 10h00

### Résumé de la thèse

#### Mots-clés

pratique de gestion  
des ressources  
humaines

modèle arbitraire

flexibilité

réforme

contextualisation

néolibéralisme

La contextualité du droit du travail béninois par rapport à son environnement nécessite l'analyse des institutions juridiques concernées, à l'aune des pratiques de gestion des ressources humaines prévalentes au Bénin. L'observation desdites pratiques ou modèles de gestion des ressources humaines permet en effet d'embrasser des données plus holistiques que la simple dimension culturelle et a conduit à constater la prépondérance de pratiques arbitraires de gestion des ressources humaines corroborées par les statistiques de l'administration du travail. En cohérence avec ces chiffres, le droit positif béninois est caractérisé en général par une fragilité de la condition salariale. En dépit d'un tel contexte, les dernières réformes opérées par le législateur promeuvent une flexibilité accrue dans le dessein annoncé et toujours attendu, de favoriser la création d'emplois. Les motivations exposées par les réformateurs reprennent peu ou prou le champ lexical des institutions financières internationales dont les fondements théoriques s'enracinent dans le néolibéralisme promu par le courant Law and economics. L'indaptation des perspectives de ce courant insufflé d'ailleurs, est patente, tant il conduit à l'extrême, la flexibilisation d'institutions juridiques qui n'assuraient guère déjà la protection du travailleur béninois. Des perspectives ont été esquissées pour contribuer à atténuer l'arbitraire du modèle de gestion des ressources humaines et améliorer l'ambivalence du droit du travail béninois en contemplation du nécessaire équilibre entre les parties, condition de la justice sociale.

Thèse préparée sous la direction d'Augustin EMANE, maître de conférences à Nantes Université.

### Membres du jury

- Clotire MOULOUNGUI, maître de conférences, à l'Université du Littoral Côte d'Opale (rapporteur)
- Rosaline Dado WOROU HOUNDEKON, professeure en sciences de gestion, au CESAG (rapporteuse)
- Gilles HUTEAU, professeur des universités, à l'EHESP